

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉDUCATION



Inauguration du groupe scolaire Marie-Curie

Inauguration du groupe scolaire Marie-Curie en présence de Monsieur Jean-Michel-Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Le ministre vient inaugurer le groupe scolaire Marie-Curie le jeudi 13 juin 2019 à 17h30, groupe qui a bénéficié d'une restructuration et d'une extension, doublant ainsi sa surface d'accueil.

Avec plus de 20 000 élèves scolarisés sur son territoire pour quelque 46 000 habitants, Saint-Germain-en-Laye possède un niveau très élevé de scolarisation. Elle compte dix écoles élémentaires et onze écoles maternelles publiques accueillant plus de 4 000 élèves. L'évolution des pratiques scolaires, les besoins croissants des activités périscolaires et l'accroissement de la population inhérent aux nouvelles opérations d'urbanisme génèrent un besoin grandissant de surfaces d'accueil. Enfin, l'évolution des réglementations, notamment en matière d'accessibilité et de performances énergétiques, ont conduit la Ville à optimiser et planifier les investissements relatifs à son parc scolaire.

ÉVOLUTION

Création d'une école maternelle de six classes (195 élèves).

Ouverture de deux salles dédiées à l'accueil de loisir

Augmentation des classes de l'école élémentaire (330 élèves) : capacité portée de 8 à 12.

Restructuration d'une bibliothèque, d'une salle des maîtres, d'une salle polyvalente, d'une salle RASED dédiée aux élèves en difficulté.

Confié au groupement Lusso & Laurent architectes et Desaleux Soarès architectes, l'aménagement du groupe scolaire a été conduit dans une démarche environnementale :

- structure en béton avec isolation extérieure sous bardage bois ou peau en aluminium pour la construction de l'école maternelle,
- bâtiment existant restructuré en intégrant une verrière – puits de lumière, un ascenseur, isolé également par l'extérieur et revêtu d'un bardage bois,
- extension sur une toiture existante créée en structure bois afin d'accueillir deux salles,
- étanchéité végétalisée des toits,
- cour de récréation en enrobée et noue paysagère pour l'infiltration des eaux de pluie (et récupération des eaux pluviales),
- espace de restauration partagé,
- création de places de stationnement PMR,
- aménagement du talus boisé,
- plantation de 28 arbres.

Coût total de l'opération : 10,1 M€ dont 6,3 portés par la Ville.

Attachée de presse

Aline DUCHEMIN
aline.duchemin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

